



## Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 16

TEROSON SB S3000 WH TEROSON SB S3000 WH known as  
TEROTEX SUPER 3000 WHITE 1L INT known as TEROTEX  
SUPER 3000 WHITE 1L INT

No. FDS : 492292  
V002.0

Révision: 16.09.2014

Date d'impression: 21.11.2014

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

TEROSON SB S3000 WH TEROSON SB S3000 WH known as TEROTEX SUPER 3000 WHITE 1L INT known as  
TEROTEX SUPER 3000 WHITE 1L INT

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:  
agent antigravillonnage

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel & Cie. AG  
Adhesive Technologies  
Salinenstrasse 61  
4133 Pratteln

Suisse

Téléphone: +41 (61) 825 7000  
Fax: +41 (61) 825 7303

ua-productsafety.de@henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique (24h / 7jours): +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

Liquides inflammables	Catégorie 3
H226 Liquide et vapeurs inflammables.	
Irritation cutanée	Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.	
Risques chroniques pour l'environnement aquatique	Catégorie 3
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

##### Classification (DPD):

Inflammable  
R10 Inflammable.  
Xn - Nocif  
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
Xi - Irritant  
R38 Irritant pour la peau.

|| R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

**Pictogramme de danger:**



**Mention d'avertissement:** Attention

**Mention de danger:** H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations supplémentaires** Contient Anhydride phthalique; Dimères d'acides gras en C18 insaturés, composés préparés des alkylamines de coco. Peut produire une réaction allergique.

**Conseil de prudence:** P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
**Prévention** P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection.

**Conseil de prudence:** P370+P378 En cas d'incendie: utiliser mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique  
**Intervention** pour l'extinction.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**

Xn - Nocif



**Phrases R:**

R10 Inflammable.  
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R38 Irritant pour la peau.  
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases S:**

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23 Ne pas respirer les vapeurs.  
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Contient:**

Xylène - mélange d'isomères

Contient Anhydride phthalique, Dimères d'acides gras en C18 insaturés, composés préparés des alkylamines de coco. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

Les solvants contenus dans le produit s'évaporent pendant la transformation et leurs vapeurs peuvent former des mélanges vapeur/air explosifs / facilement inflammables.

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air et peuvent s'amasser au sol à une concentration élevée.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**Description chimique générale:**

Mastic d'étanchéité

**Substances de base pour préparations:**

Résine

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	215-535-7	< 25 %	Danger par aspiration 1 H304 Toxicité aiguë 4; Inhalation H332 Toxicité aiguë 4; Cutané(e) H312 Irritation cutanée 2 H315 Liquides inflammables 3 H226
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzène 64742-48-9	265-150-3	< 15 %	Liquides inflammables 3 H226 Danger par aspiration 1 H304 Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique 3 H336
éthylbenzène 100-41-4	202-849-4	< 10 %	Liquides inflammables 2 H225 Toxicité aiguë 4; Inhalation H332
Anhydride phthalique 85-44-9	201-607-5	< 1 %	Toxicité aiguë 4; Oral(e) H302 Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique 3 H335 Irritation cutanée 2 H315 Lésions oculaires graves 1 H318 Sensibilisant des voies respiratoires 1 H334 Sensibilisant de la peau 1 H317
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, composés préparés des alkylamines de coco 68647-95-0		< 1 %	Irritation cutanée 2 H315 Sensibilisant de la peau 1B H317 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées 2 H373 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410

**Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**

**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	215-535-7	< 25 %	Xn - Nocif; R65 R10 Xi - Irritant; R38 Xn - Nocif; R20/21
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	265-150-3	< 15 %	R10, R66, R67 Xn - Nocif; R65
éthylbenzène 100-41-4	202-849-4	< 10 %	F - Facilement inflammable; R11 Xn - Nocif; R20
Anhydride phthalique 85-44-9	201-607-5	< 1 %	Xn - Nocif; R22 Xi - Irritant; R37/38, R41 R42/43
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	265-198-5	< 1 %	Xn - Nocif; R65 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, composés préparés des alkylamines de coco 68647-95-0		< 1 %	Xi - Irritant; R38, R43 Xn - Nocif; R48/22 N - Dangereux pour l'environnement; R50/53

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.  
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation:

Air frais, apport d'oxygène, chaleur, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes). Eloigner le produit et les vêtements souillés. Faire un bandage avec de la gaze stérile, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

PEAU : Rougeurs, inflammation.

Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir section: Description des premiers secours

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés:**

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet plein d'eau (produit contenant un solvant)

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.  
Porter un équipement de sécurité.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éloigner les personnes non protégées.  
Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).  
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil à la section 8.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter toute flamme ouverte et source d'ignition.  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
Utiliser un équipement électrique antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

#### Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.  
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposage dans les emballages d'origine fermé.  
Températures conseillées: entre + 10 °C et + 25 °C  
Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

agent antigravillonnage

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour  
Suisse

Composant	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type	Catégorie	Remarques
XYLÈNE, ISOMÈRES MIXTES, PURS 1330-20-7	50	221	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECLTV
XYLÈNE, ISOMÈRES MIXTES, PURS 1330-20-7	100	442	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECLTV
XYLÈNE (TOUS LES ISOMÈRES) 1330-20-7	100	435	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
XYLÈNE (TOUS LES ISOMÈRES) 1330-20-7	200	870	Valeur Limite Court Terme	4 fois x 15 minutes/periode de travail	SMAK
XYLÈNE (TOUS LES ISOMÈRES) 1330-20-7			Désignation de peau	Peut être absorbé par la peau.	SMAK
NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS 64742-48-9	50	300	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS 64742-48-9	100	600	Valeur Limite Court Terme	4 fois x 15 minutes/periode de travail	SMAK
ÉTHYLBENZÈNE 100-41-4			Désignation de peau	Peut être absorbé par la peau.	ECLTV
ÉTHYLBENZÈNE 100-41-4	100	442	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECLTV
ÉTHYLBENZÈNE 100-41-4	200	884	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECLTV
ETHYLBENZÈNE 100-41-4	50	220	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
ETHYLBENZÈNE 100-41-4			Désignation de peau	Peut être absorbé par la peau.	SMAK
ETHYLBENZÈNE 100-41-4	50	220	Valeur Limite Court Terme		SMAK

**Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	Eau douce					0,327 mg/L	
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	Sédiments (eau douce)				12,46 mg/kg		
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	terre				2,31 mg/kg		
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	Eau salée					0,327 mg/L	
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	Eau (libérée par intermittence)					0,327 mg/L	
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	STP					6,58 mg/L	
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	Sédiments (eau salée)				12,46 mg/kg		
Anhydride phthalique 85-44-9	terre				0,173 mg/kg		
Anhydride phthalique 85-44-9	STP					10 mg/L	
Anhydride phthalique 85-44-9	Sédiments (eau douce)				3,8 mg/kg		
Anhydride phthalique 85-44-9	Sédiments (eau salée)				0,38 mg/kg		
Anhydride phthalique 85-44-9	Eau salée					0,1 mg/L	
Anhydride phthalique 85-44-9	Eau (libérée par intermittence)					5,6 mg/L	
Anhydride phthalique 85-44-9	Eau douce					1 mg/L	

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		289 mg/m3	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		289 mg/m3	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	salarié	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		180 mg/kg p.c. /jour	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		77 mg/m3	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		174 mg/m3	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		174 mg/m3	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		108 mg/kg p.c. /jour	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		14,8 mg/m3	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		77 mg/m3	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		1,6 mg/kg p.c. /jour	
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	salarié	Dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		174 mg/m3	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	salarié	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		208 mg/kg p.c. /jour	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		871 mg/m3	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		125 mg/kg p.c. /jour	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		185 mg/m3	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		125 mg/kg p.c. /jour	
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	salarié	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		12,5 mg/kg p.c. /jour	
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		151 mg/m3	
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		7,5 mg/kg p.c. /jour	
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		32 mg/m3	
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		7,5 mg/kg p.c. /jour	

**Indice Biologique d'Exposition:**

Composant	Paramètre	Spécimen biologique	Temps d'échantillonnage	Conc.	Sur la base d'indice biologique d'exposition	Remarque	Information supplémentaire
xylène 1330-20-7	xylène	Sang	Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail	1,5 mg/l	CH BAT		
xylène 1330-20-7	Acides méthylhippuriques	Créatinine urinaire	Moment du prélèvement: c) exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail, b) fin de l'exposition, de la période de travail	1,5 g/g	CH BAT		
éthylbenzène 100-41-4	éthylbenzène	Sang	Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail	1,5 mg/l	CH BAT		
éthylbenzène 100-41-4	Acide mandélique + acide phénylglyoxalique	Créatinine urinaire	Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail	2 g/g	CH BAT		

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

Remarques sur la conception des installations techniques:  
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

En cas de formation d'aérosol, nous recommandons de porter un équipement de protection respiratoire approprié avec un filtre ABEK P2.  
 Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc fluoré (FKM; >= 0,7 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc fluoré (FKM; >= 0,7 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:

Porter un équipement de protection individuel.  
 Vêtement de protection couvrant les bras et les jambes

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Utiliser seulement des protections individuelles homologuées CE, selon le règlement n° 819 du 19 Août 1994.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	liquide liquide blanc
Odeur	d'Aromatique
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable

pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition (1.013 hPa)	125 °C (257 °F)
Point d'éclair	27 °C (80.6 °F); Méthode du fournisseur
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité (20 °C (68 °F))	1,23 g/cm <sup>3</sup>
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (; 20 °C (68 °F))	250 - 400 mpa.s
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

## 9.2. Autres informations

Viscosité d'écoulement 50 s  
(23 °C (73.4 °F);)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réagit avec les oxydants forts.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Irritation de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

**Sensibilisation:**

Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

**Toxicité orale aiguë:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	Estimatio n de la toxicité aiguë (ETA)	3.523 mg/kg	oral			Jugement d'experts
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	LD50	3.523 - 8.700 mg/kg				
Anhydride phthalique 85-44-9	LD50	1.530 mg/kg	oral		rat	
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, composes prepres des alkylamines de coco 68647-95-0	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity)

**Toxicité inhalative aiguë:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
-----------------------------------	----------------	--------	---------------------------	---------------------------	---------	---------

**Toxicité dermale aiguë:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	Estimatio n de la toxicité aiguë (ETA)	1.100 mg/kg	dermal			Jugement d'experts
Anhydride phthalique 85-44-9	LD50	> 10.000 mg/kg	dermal		lapins	
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, composes prepres des alkylamines de coco 68647-95-0	LD50	> 5.000 mg/kg	dermal		rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Xylène - mélange d'isomeres 1330-20-7	modérément irritant		lapins	
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, composes prepres des alkylamines de coco 68647-95-0	irritant			

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	légèrement irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Anhydride phthalique 85-44-9	fortement irritant		lapins	
Dimeres d'acides gras en C18 insaturs, composes preparés des alkylamines de coco 68647-95-0	non irritant			

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Anhydride phthalique 85-44-9	sensibilisant	in vivo	cochon d'Inde	
Anhydride phthalique 85-44-9	sensibilisant	Essai de stimulatio n locale des ganglions lymphatiq ues de souris	souris	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris
Dimeres d'acides gras en C18 insaturs, composes preparés des alkylamines de coco 68647-95-0	sensibilisant		souris	OECD Guideline 442B (Skin Sensitization)

**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
éthylbenzène 100-41-4	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		
	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
	négatif	Essai d'échange de chromatides-sœurs de cellules de mammifère	avec ou sans		
éthylbenzène 100-41-4	négatif	intrapéritonéal		souris	Micronucleus Assay
Anhydride phthalique 85-44-9	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		

**Toxicité à dose répétée**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Dimeres d'acides gras en C18 insaturs, composes preparés des alkylamines de coco 68647-95-0	NOAEL=12,5 mg/kg			rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)

## SECTION 12: Informations écologiques

### Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

### 12.1. Toxicité

#### Écotoxicité:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologi- ques	Temps d'expositio- n	Espèces	Méthode
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	LC50	86 mg/l	Fish		Leuciscus idus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	EC50	3,1 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	EC50	> 1 - 10 mg/l	Algae		Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
éthylbenzène 100-41-4	LC50	44 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus melanotus	DIN 38412-15
éthylbenzène 100-41-4	EC50	75 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
éthylbenzène 100-41-4	EC50	> 160 mg/l	Algae	8 Jours	Scenedesmus quadricauda	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Anhydride phthalique 85-44-9	LC50	313 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus	DIN 38412-15
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, composés préparés des alkylamines de coco 68647-95-0	EC50	< 1 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, composés préparés des alkylamines de coco 68647-95-0	EC50	0,39 mg/l	Algae	72 h		OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	facilement biodégradable	aérobie	> 60 %	OECD 301 A - F
éthylbenzène 100-41-4		aérobie	69 %	EU Method C.4-F (Determination of the "Ready" Biodegradability MITI Test)
Anhydride phthalique 85-44-9		aérobie	90 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
-----------------------------------	--------	-----------------------------------------	-----------------------	---------	-------------	---------

Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7		8,5	7 Jours	Oncorhynchus mykiss		
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	3,12					
éthylbenzène 100-41-4	3,15				25 °C	
Anhydride phthalique 85-44-9	1,6					

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Xylène - mélange d'isomères 1330-20-7	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzène 64742-48-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
éthylbenzène 100-41-4	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

Code de déchet

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.  
 08 04 09 Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

ADR	1139
RID	1139
ADNR	1139
IMDG	1139
IATA	1139

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	SOLUTION D'ENROBAGE
RID	SOLUTION D'ENROBAGE
ADNR	SOLUTION D'ENROBAGE
IMDG	COATING SOLUTION
IATA	Coating solution

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	3
RID	3
ADNR	3
IMDG	3
IATA	3

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
ADNR	III
IMDG	III
IATA	III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADNR	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Disposition spéciale 640E Code tunnel: (D/E)
RID	Disposition spéciale 640E
ADNR	Disposition spéciale 640E
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 37,3 %  
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

**COV Peintures et Vernis (UE) :**

Réglementation en vigueur:	Directive 2004/42/CE
(Sous)catégorie de produit:	Finitions spéciales
Phase I (à partir du 1.1.2007):	840 g/l
Teneur max en COV:	455 g/l

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

**SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R20 Nocif par inhalation.
- R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
- R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- R38 Irritant pour la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.